



**Groupe
Henri
Heuliez**

Gérard QUÉVEAU * * * * * ING. Arts et Métiers - EST Aérospatiales
Président Directeur Général - Chairman C.E.O - Groupe Henri Heuliez

QG/mce - 11 086

Le 11 Décembre 1996

OBJET : Taxe Professionnelle

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN
Ministre des PME, du Commerce et
de l'Artisanat
80, rue de Lille
75700 PARIS

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de trouver, ci-joint, copie de la lettre adressée par le Directeur Général des Impôts à Monsieur Jean GANDOIS, Président du C. N. P. F. au sujet de la **Taxe Professionnelle minimum**, qui doit être égale à **0,35 % de la valeur ajoutée** annuelle.

Il s'agit toujours de la même erreur. Les importateurs distributeurs, qui ont une valeur ajoutée très faible, continueront encore à payer une taxe professionnelle très faible.

Ce n'est pas la valeur ajoutée qu'il faut prendre comme référence, mais le chiffre d'affaires.
Cette confusion est encore une source supplémentaire de chômage.

avec mes respectueuses salutations

Gérard QUEVEAU,

P. J.



79140 CERIZAY - (Poitou-Charentes) - FRANCE - TÉL. 05 49 81 32 07 - FAX 05 49 80 04 17
252, Bd St Germain - 75007 PARIS - TÉL. 01 42 22 97 07 - FAX 01 45 44 83 37

